

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 AOUT 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 43 - 2012**

OBJET : OUVERTURE D'UNE CLASSE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121-30,

Vu le code de l'éducation,

Vu le courrier de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale du 10 juillet 2012 donnant son accord à l'ouverture d'une classe maternelle dans l'école Géo Condé,

Considérant la nécessité, pour l'accueil des élèves de la commune, d'ouvrir une classe supplémentaire dans le groupe scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- L'ouverture d'une classe maternelle dans le groupe scolaire Géo Condé
- De demander à l'inspection académique la nomination d'un enseignant sur ce poste dès la prochaine rentrée scolaire
- Que la commune de Velaine en Haye prendra en charge toutes les dépenses liées à cette ouverture de classe,

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José

BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 44-2012**

OBJET : MAISONS FLEURIES 2012

Suite au résultat du concours des maisons fleuries 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les prix suivants aux lauréats du concours :

	Montant du bon d'achat
1^{er} prix	60€
2^{ème} prix ex aequo	45€
3^{ème} prix ex aequo	30 €
4^{ème} prix ex aequo	30€
5^{ème} prix ex aequo	30 €
5^{ème} prix ex aequo	30 €

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 45 - 2012**

**OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION
SIMPLIFIÉE DU PLU**

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du 27 juin 2007 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du 04 juillet 2008 approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme,

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'afin d'obtenir le permis de construire relatif au Centre Multi Accueil, il est nécessaire de procéder à la suppression de l'emplacement réservé n° 9 (Emplacement pour la réalisation d'un terrain de sport et de ses bâtiments annexes) figurant sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Conformément aux dispositions du décret n° 2009-722 du 18 juin 2009, publié au Journal Officiel du 20 juin 2009 et à l'article L.123-12 du Code de l'Urbanisme, un dossier exposant la modification du PLU et ses motifs a été mis à disposition du public en mairie du 11 juin 2012 au 13 juillet 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre a également été mis à disposition du public pour lui permettre de formuler ses observations.

L'information du public sur la procédure et la mise à disposition du dossier a été assurée par voie de presse dans l'Est Républicain le 29 mai 2012, ainsi que par affichage en mairie (Arrêté n° A57/2012 du 22 mai 2012).

Il est précisé que trois personnes sont venues consulter la modification du PLU et qu'aucune remarque ni aucune observation n'a été inscrite sur le registre.

Monsieur le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée au dossier soumis à l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la modification simplifiée du PLU telle qu'elle est présentée au dossier soumis à l'enquête publique.
- PRECISE que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et qu'une mention sera insérée dans un journal diffusé dans le département.
- TRANSMET à la Sous – Préfecture de Toul le dossier soumis à l'enquête publique.
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

Délibération
N° 46 - 2012

**OBJET : NOMINATION NOM DE RUE
CHEMIN D'EXPLOITATION N°14**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la demande de la Communauté de Communes du Massif de Haye, il y a lieu d'attribuer un nom de rue au chemin d'exploitation n°14 situé derrière la salle des fêtes.

Il informe que la commission urbanisme s'est réunie le 02 juillet 2012 pour proposer un nom de rue à l'ensemble des membres du conseil municipal. Après réflexion, les membres de la commission urbanisme ont retenu la « Rue des 7 lieues ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, détermine le nom suivant pour le chemin d'exploitation n°14 :

- Rue des 7 lieues

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

Délibération
N° 47 - 2012

**OBJET : CONTRATS D'ASSURANCE
PREVOYANCES DE GARANTIES
COMPLEMENTAIRES AU STATUT DES AGENTS
DES COLLECTIVITES ADHERENTES**

Le Maire expose :

- l'opportunité pour la collectivité de Velaine en Haye de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance prévoyances de garanties complémentaires au statut des agents des collectivités adhérentes ;
- l'opportunité de confier au Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence ;
- que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les offres, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la collectivité/l'établissement public.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré :

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment l'article 22 bis ;

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 25, alinéa 6 ;

Décide :

La collectivité de Velaine en Haye charge le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle de lancer une consultation, en vue le cas échéant, de souscrire pour son compte un contrat-cadre permettant aux agents de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisées et conclure avec un des organismes mentionnés au I de l'article 88-2 de la loi n°84-53 ci-dessus indiqué une convention de participation dans les conditions prévues au II du même article.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Garantie incapacité et temporaire de travail et invalidité ;
- Garantie minoration de retraite.

Pour chacune de ces catégories, les assureurs consultés devront pouvoir proposer une ou plusieurs formules.

Ces contrats seront conclus pour une durée de 6 ans avec possibilité de résiliation annuelle par le souscripteur et l'assureur à l'échéance, avec un préavis de 4 mois.

La décision éventuelle d'adhérer au contrat groupe fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

Délibération
N° 48 - 2012

**OBJET : MODIFICATION DU RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE**

Suite à la dissolution de la Caisse des Ecoles prononcée par délibération du Conseil Municipal en date du 05 avril 2012, le résultat d'exécution d'un montant de 1 346,32 € a été reversé au budget communal.

En conséquence, il est proposé de reprendre le résultat de fonctionnement de la caisse des écoles dans le budget principal de la commune en ouvrant les crédits suivants :

- Recette de fonctionnement (Compte 002) : 1 346,32 €

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève dorénavant à 494 852.06€ et non plus 493 505.74€

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ouverture de crédits et la modification du résultat de fonctionnement.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 49-2012**

**OBJET : DEMANDE SUBVENTION
DOTATION SOLIDARITÉ 2012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite du Conseil Général une partie de la subvention départementale au titre du fonds dotation de solidarité, pour l'année 2012, pour l'achat de :

- 2 tables pour l'école maternelle : 414.00 € HT
- Jeu Tracteur et remorque pour école maternelle : 260.87 € HT
- Tableau et ballons pour l'école primaire : 240.03 € HT
- Testeur électrique : 187.59 € HT
- 2 Bacs à sel 100 L : 243.98 € HT
- Débroussailleuse Stihl : 750 € HT
- Armoire phytosanitaire : 359.00 € HT

Soit un total de 2 455.47 € HT d'achat de matériel et divers.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Étaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

Délibération
N° 50-2012

**OBJET : DOTATION COMMUNALE
D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le programme global 2013 de demande de subvention au titre de la Dotation Communale d'Investissement.

Les projets concernés sont les suivants :

- Création d'un citystade
Montant HT de l'opération : 48 368,88 €

Soit un montant total HT de 48 368,88 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme global 2013 de la Dotation Communale d'Investissement.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

Délibération
N° 51-2012

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR
L'EXTENSION ET LA RENOVATION
DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Vu le code général des collectivités,

Vu la délibération du 21 mai 2012 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché d'extension et de rénovation de l'accueil périscolaire,

Considérant la possibilité de solliciter des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle et du Conseil Régional pour l'extension et la rénovation de l'accueil périscolaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions auprès de la CAF de Meurthe et Moselle et du Conseil Régional.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 52-2012**

**OBJET : CONVENTION –
TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention proposé par la Communauté de Communes du Massif de Haye, ayant pour objet :

Le prêt de tableau blanc interactif

Après que toutes les explications aient été données par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve, le contenu de la convention,

Charge Monsieur le Maire de signer cette convention.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 août 2012**

Date de convocation

Le 20 août 2012

Date d'affichage

Le 28 août 2012

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Secrétaire de Séance :

Marie – José
BOUGUERDJ

L'an deux mil douze, le vingt-sept août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : M MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes BOUGUERDJ Marie-José, POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, LECLERC Luc.

Absents excusés : Mme DEVILLE Sandrine, M. PIAT Francis (Procuration à M. OUDOT Jean – Marc), MONTEIL Marc (Procuration à M. MORENVILLIER Philippe), HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 53-2012**

**OBJET : CONVENTION –
MISE A DISPOSITION DES LOCAUX A
L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention, ayant pour objet :

La mise à disposition gracieuse des locaux de l'accueil périscolaire
à l'Association Familles Rurales sis 74 Chemin de la Poste 54840 VELAINE EN HAYE

Après que toutes les explications aient été données par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve, le contenu de la convention,

Charge Monsieur le Maire de signer cette convention.

Pour copie conforme

Le Maire,
Ph. MORENVILLIER